

DÉPARTEMENT

des

ALPES-MARITIMES*Arrondissement de Nice***Conseil Municipal
du vendredi 27 mars 2026****MEMBRES EN EXERCICE : 33**

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept mars à dix-sept heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Patrick CESARI, Maire, Vice-Président du Conseil Départemental des Alpes-Maritimes, Vice-Président de la Communauté de la Riviera Française.

Présent(s) : 32

Patrick CESARI, Dominique NICOLAÏ, Florence CASARO-MAZZA, Bernard GIOAN, Auréline MARI, Daniel BISO, Patricia LORENZI, Michel MOURADIAN, Hanna KISRANE, Didier LECLINCHE, Patrick OTTO, Christian MARTIN, Pierre WALTON, Thierry MARCOU, Isabelle MC LOUGHLIN, Maryline MAKEIEFF ZUNINO, Antonio FOCHI, Patricia ZANA, Nathalie VIOLI, Paola BELLAVEGLIA, Georgia BEDIN-LEFEBVRE, Catherine JOSSEAUX, Plakham Francis THAMMAVONG, Audrey SAUVAGE, Gilles DI LORENZO, Jean-Luc DELCROIX, Sylviane MENGIN, Catherine BARRIERE, Guillaume CONTESSE, Paul SIMBSLER, Gilbert FURLAN, Anthony MALVAULT.

Pouvoir(s) : 1

Lisa-Marie BOURLITIO (à Patrick CESARI),

Absent(s) excusé(s) : 0**Le secrétariat est assuré par :**

Patricia ZANA

**Liste des délibérations examinées en séance
(article L2121-25 du C.G.C.T.)**

9-2026/ Installation du Conseil Municipal.

10-2026/ Élection du Maire.

M. Patrick CESARI ayant obtenu la majorité absolue des voix au premier tour, est proclamé maire de ROQUEBRUNE-CAP-MARTIN et installé dans ses fonctions qu'il accepte.

**11-2026/ Fixation du nombre d'adjoints.
APPROUVÉE**

12-2026/ Élection des adjoints.

La liste « S'ENGAGER POUR ROQUEBRUNE CAP MARTIN AVEC PATRICK CESARI » ayant obtenu la majorité absolue des voix au premier tour, le maire proclame adjoints au maire de ROQUEBRUNE CAP MARTIN :

- 1/ M. NICOLAÏ Dominique
- 2/ Mme CASARO-MAZZA Florence
- 3/ M. GIOAN Bernard
- 4/ Mme MARI Auréline
- 5/ M. BISO Daniel
- 6/ Mme LORENZI Patricia
- 7/ M. MOURADIAN Michel
- 8/ Mme KISRANE Hanna
- 9/ M. LECLINCHE Didier

13-2026/ Lecture de la charte de l'élu local.

**14-2026/ Délégations du Conseil Municipal au Maire en vertu de l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales.
APPROUVÉE**

15-2026/ Élection des délégués du Conseil Municipal appelés à siéger au sein du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale.

Sont élus membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale :

- M. Dominique NICOLAÏ
- Mme Patricia LORENZI
- M. Thierry MARCOU
- Mme Catherine JOSSEAU
- Mme Sylviane MENGIN

Fait à Roquebrune Cap Martin, le 30/03/2026,



LE MAIRE,

Patrick CESARI,
Vice-Président du Conseil Départemental
des Alpes-Maritimes
Vice-Président de la Communauté
de la Riviera Française